

APPEP

Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public

Chartres, le 28 février 2010

Monsieur le Doyen,
Messieurs les Inspecteurs Généraux,

La réforme actuellement proposée du lycée semble ne pas fondamentalement toucher notre enseignement, au moins par comparaison à d'autres. Il nous apparaît pourtant qu'il pourrait peu à peu se voir marginalisé.

Au plus clair, nous perdons une heure en Terminale S. Les textes initialement diffusés, par le ministère, en décembre, annonçaient le maintien des heures élèves et professeurs (voir notre courrier au MEN du 20 novembre 2009). Un BO récemment publié annonce 3 heures : il n'y aurait donc plus de dédoublement possible de la troisième heure et moins encore, ce que nous réclamons, la possibilité de quatre heures en classe entière. Rappelons un fait : beaucoup de classes ont aujourd'hui quatre heures de philosophie (en classe entière). C'est très rarement que, de leur choix, des collègues ont fait celui d'une heure dédoublée, choix dont nous avons toujours dit, comme la circulaire de 2002 y invitait, qu'il devait être laissé à leur seule appréciation pour des motifs pédagogiques. Nous ne reviendrons pas ici sur les raisons maintes fois données d'une présence suffisante de notre enseignement dans cette filière. On ne saurait mépriser, par ailleurs, la dégradation conséquente des conditions de travail des professeurs. Ajoutons qu'un horaire émietté, des classes en surnombre, jouent tout autant sur la qualité des cours qu'on peut y faire.

À cette diminution, alors même que la philosophie bénéficie au total d'un volume horaire assez faible, s'ajoute une « rénovation » pour le moins incertaine de la filière L. Toute réforme de cette filière supposait de lui donner la capacité de ramener à elle les élèves partis en S ou en ES depuis l'abandon d'une filière L-maths (justement doublée d'une L davantage tournée vers les langues) qui réduisit considérablement le choix offert d'études supérieures. De ce point de vue, la simple possibilité d'une option de mathématiques, qui a déjà montré ses limites, est très insuffisante, autant que se montre peu identifiable l'option prévue sous le nom "droit et grands enjeux du monde contemporain".

Cette politique récurrente des "options obligatoires au choix" donne aux élèves l'illusion d'une liberté qui n'est le plus souvent qu'à la mesure de l'ignorance ou de l'insouciance, assez naturelle, dans laquelle ils sont, les laissant inconscients des conséquences, à long terme, de leur choix. Ceux que leur entourage ne sait pas conseiller s'en trouvent davantage encore victimes. Un enseignement aussi important pour leur avenir ne devrait pas relever d'une option et son programme devrait ouvrir à plus de possibilités relativement aux études supérieures. Faute de cela, il se pourrait que cette

filière meure insensiblement, devenant au mieux l'exception de certains établissements. Les conséquences pour notre discipline et pour ses professeurs, bien au-delà du secondaire, seraient considérables.

C'est d'abord la forte présence d'un enseignement réellement général, scientifique et littéraire, qui pourra permettre la rénovation de cette filière. C'est son absence qui fera inévitablement apparaître notre discipline comme un obstacle à la réussite en L. C'est cette même absence qui pourrait d'ailleurs faire d'une extension "sauvage" de la philosophie à la Première l'instrument, involontaire, d'une ghettoïsation de la L. Nous ne pouvons ignorer que les élèves qui arrivent en Terminale bons élèves dans les autres disciplines réussissent presque toujours en philosophie. Nous ne pouvons oublier qu'en d'autres temps l'affaiblissement de la filière littéraire vint sur fond d'un discours qui prétendait à la création d'une "vraie" filière "littéraire".

À ces fortes préoccupations s'ajoute notre crainte relativement à l'avenir du dédoublement de l'horaire des classes technologiques, faute d'information peut-être à ce sujet. Rappelons qu'avant tout, si l'on veut réellement contribuer à la démocratisation de notre enseignement, le dédoublement devrait s'appliquer dans ces classes à la totalité de leur horaire.

Sur ces sujets, comme sur d'autres (le baccalauréat, la formation continue, ...), nous souhaiterions un engagement commun des professeurs de philosophie et de leur inspection pour travailler à la qualité de notre enseignement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Doyen, Messieurs les Inspecteurs Généraux, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'APPEP,
Simon Perrier
Président.